



Fichier LOMEUEXOxx

Locaux meublés exonérés de cotisation foncière des entreprises (CFE) en application du 3° de l'article 1459 du code général des impôts (CGI)

Le *b* de l'<u>article L.135 B</u> du livre des procédures fiscales prévoit la transmission annuelle, depuis 2018, aux villes et aux établissements publics de coopération intercommunale ayant institué la taxe de séjour ou la taxe de séjour forfaitaire de la liste des locaux meublés exonérés de cotisation foncière des entreprises en application du 3° de l'<u>article 1459</u> du code général des impôts.

SOMMAIRE

. Principes et modalités de production			
1.1 Mise à disposition des collectivités locales sur le PiGP	2		
1.2 Caractéristiques du fichier	2		
2. Descriptif du fichier LOMEUEXOxx	4		
2.1 Tracé du fichier	4		
2.2 Code nature du local	F		





1. Principes et modalités de production

Le fichier « LOMEUEXOxx » dresse la liste des locaux meublés exonérés de CFE cette année en application de l'<u>article 1459</u> 3° du CGI sur le périmètre de votre collectivité.

Ce fichier est adressé aux collectivités (communes, y compris lorsqu'elles sont membres d'un EPCI à fiscalité unique, et EPCI à fiscalité additionnelle ou unique). Il constate pour les locaux désignés une exonération totale de CFE pour un millésime donné.

1.1 Mise à disposition des collectivités locales sur le PiGP

Un mail est envoyé à la collectivité locale afin de l'informer de la disponibilité du fichier. La collectivité doit se connecter au Portail internet de la Gestion Publique (PiGP) pour télécharger le fichier dans un délai de 45 jours. Une relance automatique est faite tous les 10 jours si aucun téléchargement n'a été effectué. Au bout de 45 jours, le système purge les informations et le fichier devient inaccessible.

La liste des locaux meublés exonérés de CFE au titre de 2023 est mise à la disposition des collectivités locales sur le PiGP à compter du 8 décembre 2023.

1.2 Caractéristiques du fichier

Le fichier téléchargé est compressé au format zip.

La décompression peut s'opérer avec les outils habituels : 7-zip, winrar, winzip.

Le fichier, une fois décompressé, porte le même nom, à l'exception du suffixe d'extension.

Le fichier est de type texte, au format CSV, c'est-à-dire qu'un séparateur (ici le « ; ») distingue chaque champ (voir le descriptif du fichier plus loin).

Si le fichier téléchargé ne comprend pas l'extension « .csv », il convient de la rétablir en modifiant le nom du fichier par l'ajout de « .csv » (sans les guillemets).

Le fichier doit dès lors avoir après cette opération la forme suivante :

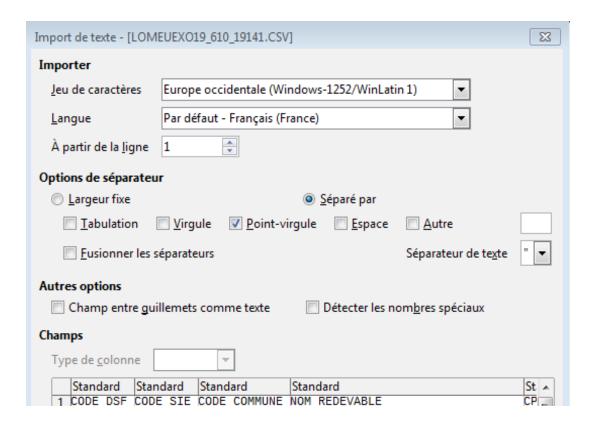
exemple: LOMEUEXO23_320_21320094200018_C094_23123.csv

Il peut être ouvert ensuite dans un tableur (Microsoft Excel, LibreOffice Calc, etc.). Il est nécessaire, à l'ouverture de l'assistant, de préciser le séparateur unique.





Exemple avec LibreOffice Calc:







2. Descriptif du fichier LOMEUEXOxx

2.1 Tracé du fichier

Colonne	Titre	Contenu
Α	CODE DSF	Code de la DDFiP ou de la DRFiP
В	CODE SIE	Code du service des entreprises gestionnaire (4 c.)
С	CODE COMMUNE	Code de la commune de situation du local
D	NOM REDEVABLE	Nom et prénom ou dénomination du redevable exonéré de CFE
E	CPLT NOM	Complément du nom du redevable exonéré de CFE
F	CODE VOIE	Code de la voie de situation du local
G	NUMERO D'IMMEUBLE	Numéro d'immeuble de situation du local
Н	BTQ	Code indice de répétition du local
I	BATIMENT	Numéro de bâtiment du local
J	ENTREE	Numéro d'entrée du local
К	NIVEAU	Numéro d'étage du local
L	INVARIANT	Dir (2 c.) Com (3 c.) Inv (6 c.) sans clé
М	NATURE	L'un des codes possibles de Majic listés ci-après
N	AFFECTATION	H (habitation)
0	VALEUR LOCATIVE CADASTRALE	Montant en € de la valeur locative en base 1970 (métropole), ou 1975 (DOM hors Mayotte) ou 2012 (Mayotte)
Р	MEUBLE	M2 pour meublé de tourisme, M3 pour autre meublé
Q	CODE EPCI	Code de l'EPCI dont la commune est membre
R	SIRET DESTINATAIRE	Numéro SIRET de la collectivité destinataire du fichier





2.2 Code nature du local

Code nature	Libellé	
AP	Appartement	
СВ	Locaux divers	
DC	Dépendance locaux communs	
DE	Dépendance bâtie isolée ou assimilée	
LC	Locaux communs	
MA	Maison	
ME	Maison exceptionnelle	
MP	Maison partagée	